

# Caisse Desjardins des Patriotes

## Le nouveau transit de la Caisse sera 30329.

Si votre numéro de folio n'est pas inclus dans la liste ci-dessous, veuillez noter qu'il n'y aura pas de changement.

Si votre folio est actuellement de **2 à 17 788**, vous devrez ajouter **160 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 2 devient 160 002**

Si votre folio est actuellement de **20 002 à 36 000**, vous devrez ajouter **295 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 20 002 devient 315 002**

Si votre folio est actuellement de **50 025 à 50 256**, vous devrez ajouter **4 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 50 025 devient 54 025**

Si votre folio est actuellement de **70 009 à 70 170**, vous devrez ajouter **2 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 70 009 devient 72 009**

Si votre folio est actuellement de **80 030 à 80 570**, vous devrez ajouter **15 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 80 030 devient 95 030**

Si votre folio est actuellement de **81 100 à 86 000**, vous devrez ajouter **20 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 81 100 devient 101 100**

Si votre folio est actuellement de **800 013 à 801 038**, vous devrez ajouter **40 000** à votre folio actuel.

**Exemple : 800 013 devient 840 013**

**À compter du 2 mars 2019, vous aurez donc de nouveaux numéros de transit et de folio.**



## Ensemble, nous nous donnons les moyens de bien vous servir

### Siège social

1071, boulevard De Montarville  
Boucherville (Québec) J4B 6R2  
450 655-9041 ou 1 888 655-9041

### Centre de services Contrecœur

4900, rue des Patriotes, bureau 400  
Contrecœur (Québec) JOL 1C0  
450 587-2023 ou 1 888 616-3337

### Centre de services Fort-Saint-Louis

520, boulevard du Fort-Saint-Louis  
Boucherville (Québec) J4B 1S5  
450 655-9041 ou 1 888 655-9041

### Centre de services Saint-Amable

569, rue Principale  
Saint-Amable (Québec) JOL 1N0  
450 649-1155

### Centre de services Sainte-Julie

933A, boulevard Armand-Frappier  
Sainte-Julie (Québec) J3E 2N2  
450 649-1155

### Centre de services Varennes

50, rue de La Gabelle, bureau 100  
Varennes (Québec) J3X 2J4  
450 652-0607 ou 1 866 652-0607

### Centre de services Verchères

6, rue Provost  
Verchères (Québec) JOL 2R0  
450 583-3337 ou 1 866 616-3337



**PARTOUT CHEZ VOUS!**

## Aux membres de la Caisse Desjardins de Varennes

DATE IMPORTANTE  
**2 mars 2019**

À la suite du regroupement des caisses Desjardins de Varennes, de Boucherville, de Contrecœur-Verchères et du Grand-Coteau, votre nouvelle caisse ajustera ses systèmes informatiques.

# Interruption temporaire de service pour des ajustements aux systèmes informatiques

Du samedi 2 mars 2019, à compter de 18 h 30, jusqu'au dimanche 3 mars 2019, vers 10 h.

Les détenteurs d'une Carte d'accès Desjardins (carte de guichet automatique) émise par la Caisse Desjardins de Varennes (30229) ne pourront pas utiliser les guichets automatiques, le paiement direct chez les marchands et le service AccèsD.

Pour pallier cette interruption temporaire de service, nous vous suggérons d'utiliser une carte de crédit, des chèques ou de faire un retrait d'argent dans les jours précédents.

## À retenir

Vous n'avez pas à ouvrir un nouveau compte à la nouvelle Caisse Desjardins des Patriotes (30329), puisque vous en êtes automatiquement membre. Il se pourrait que votre numéro de folio change (voir la liste des numéros de folio pour vérifier si c'est votre cas).

Il n'y aura aucun changement à votre Carte d'accès Desjardins et à vos cartes de crédit. Vous pourrez continuer à les utiliser après la fusion informatique.



## Informations générales Vos besoins sont au cœur de nos préoccupations

- ▶ Soyez rassurés, vos **chèques** seront honorés. Lors d'une prochaine commande, les changements se feront automatiquement. Par ailleurs, si vous croyez que la quantité de **chèques** que vous avez en votre possession ne sera pas utilisée d'ici la fin décembre 2020, veuillez communiquer avec nous.
- ▶ Les **relevés de compte** papier et virtuels seront automatiquement mis à jour. Vous devriez en recevoir deux : un avant et un autre après la fusion informatique.
- ▶ Toutes les **opérations enregistrées à l'avance** (paiement de factures, virement entre comptes, virement entre personnes et virement *Interac*) seront reconduites automatiquement. Les dépôts et les retraits directs ne seront également pas touchés.
- ▶ Si vous avez un **livret**, modifiez vos numéros de transit et de folio sur votre **livret**, le cas échéant, et faites une mise à jour avant la date de fusion informatique, si possible. Aucune information ne sera perdue.
- ▶ **AccèsD** : à compter du 3 mars 2019, il sera possible de voir vos opérations effectuées avant la fusion informatique dans « Documents et relevés ».
- ▶ Vous ne pourrez pas avoir accès au **relevé de vos Fonds de placement Desjardins ou d'autres produits enregistrés**, tels que les valeurs mobilières, les actions de Capital régional, les parts permanentes ou autres sur le site d'AccèsD du 2 au 7 mars 2019.



## Informations spécifiques pour les entreprises

- ▶ Si vous avez besoin de nouveaux **chèques** et que vous faites affaire avec un imprimeur privé, n'utilisez pas le spécimen de chèque disponible sur AccèsD Affaires d'ici le 2 mars 2019. Contactez-nous pour obtenir les nouveaux transit, folio et chiffre vérificateur.
- ▶ Si vous êtes inscrit au **service d'imagerie des chèques par la poste**, vous recevrez un relevé de compte spécial auquel seront jointes les images de chèques pour la période du 1<sup>er</sup> et 2 mars 2019 inclusivement. Le service reprendra normalement par la suite.
  - ▶ Si vous utilisez ce **service en mode virtuel** avec AccèsD et AccèsD Affaires, vos images de chèques demeureront disponibles en format PDF, tout en permettant l'historique de 124 jours.
- ▶ **Les paiements de fournisseurs personnalisés (PFP)** postdatés devront être reprogrammés après la fusion informatique puisque vos numéros de folio et de transit changeront.
- ▶ Si vous faites des **conciliations bancaires** en téléchargeant les données dans un fichier, il serait important de les effectuer la veille de la fusion informatique, puis en fin de mois.
- ▶ Si votre entreprise utilise un logiciel de comptabilité incluant la fonction **Dépôts et retraits directs (DRD)**, il est important de mettre à jour les nouvelles informations de vos bénéficiaires ou clients de même que les vôtres.